

Lutte contre le trafic de drogue: infractions pénales et sanctions applicables, dispositions minimales. Décision-cadre

2001/0114(CNS) - 05/02/2002 - Texte adopté du Parlement, vote partiel en 1ère lecture/lecture unique

Le rapport de M. Arie OOSTLANDER (PPE-DE, NL) a été rejeté par 228 voix pour, 247 contre et 58 abstentions. En conséquence, il a été renvoyé à la commission compétente. Les socialistes, les Verts et la plus grande partie des libéraux avaient voté contre.